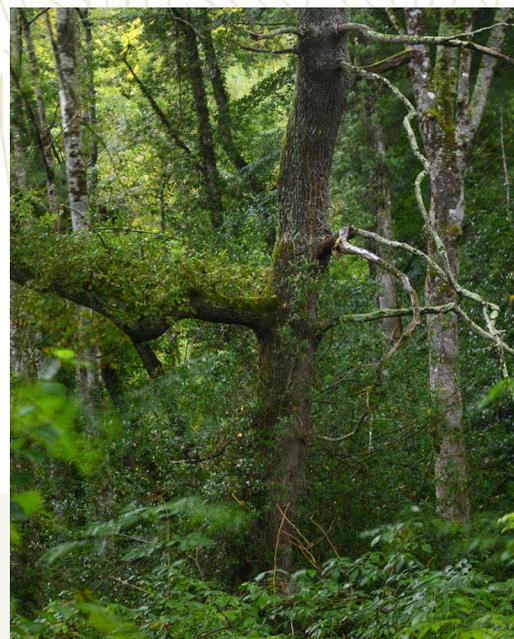


## → Forêt communale de Tilhouse Projet d'élus inspirés

La paisible petite commune de Tilhouse, sise dans le piémont des Hautes-Pyrénées, est propriétaire de 211 ha de forêt, dont des chênaies-hêtraies particulièrement importantes.

Y ont été identifiés quelques lambeaux de vieilles forêts à haute valeur pour la conservation et de nombreuses espèces menacées (comme le pic noir et le pic mar, de nombreux coléoptères et champignons saproxyliques). Certains beaux chênes présentent une haute valeur économique (qualité merrain) mais offrent surtout un cadre exceptionnel pour les loisirs récréatifs et l'oxygénation des habitants.

Inspiré par les élus, entourés de l'ONF et de Nature en Occitanie, le projet répond à la recherche de conciliation entre tous les enjeux et permet une évolution décisive et pérenne vers un mode de gestion sans coupe de régénération.



© Bernard Boisson, WWF France

### OBJECTIFS DU PROJET

Le projet permet la fédération des acteurs du territoire autour d'un nouveau plan d'aménagement mettant en valeur la biodiversité. Il s'organise autour de 4 objectifs :

- 1. Mieux protéger la biodiversité :** mise en place d'un réseau de conservation composé de 363 arbres habitats vivants et de 12 ha de pleine naturalité laissés en libre évolution (soit 6 % de la surface forestière), dont 9 ha de vieilles forêts ;
- 2. Faire évoluer la gestion productive :** appui à la conversion en futaie continue sur l'ensemble de la surface en production, soit environ 200 ha, une première dans une chênaie communale des Hautes-Pyrénées ;
- 3. Développer les connaissances et éduquer :** inventaire et suivi de taxons indicateurs (coléoptères, champignons saproxyliques, chiroptères), suivi de l'indice de biodiversité potentielle (IBP), mise en place de panneaux de sensibilisation ;
- 4. Pérenniser les engagements** par une gouvernance partagée, la révision du plan d'aménagement, et la signature d'une Obligation Réelle Environnementale d'une durée de 99 ans.



### Partenaires

- Commune de Tilhouse ;
- Association Nature en Occitanie (NEO) ;
- Office National des Forêts (ONF) ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie (CEN Occitanie) ;
- Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP).





## Activités et résultats attendus

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE
Mieux protéger la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désignation de 12 ha en pleine naturalité ;</li> <li>Marquage de 8 arbres habitats vivants par ha sur 45 ha.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surface des îlots de pleine naturalité ;</li> <li>Nombre d'arbres habitats vivants désignés ;</li> <li>Cartographies.</li> </ul>
Faire évoluer la gestion productive	<ul style="list-style-type: none"> <li>200 ha gérés en futaie continue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A terme, obtention d'un renouvellement satisfaisant.</li> </ul>
Développer les connaissances et éduquer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaire et suivi de taxons indicateurs ;</li> <li>Suivi d'un réseau de placettes IBP ;</li> <li>Elaboration de panneaux de sensibilisation à la biodiversité forestière ;</li> <li>Organisation de 4 journées de sensibilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports et résultats des inventaires de suivi ;</li> <li>Nombre de sessions de visite grand public.</li> </ul>
Pérenniser les engagements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion d'un comité de pilotage au lancement du programme puis tous les 10 ans ;</li> <li>Révision du plan d'aménagement actuel et maintien des pratiques jusqu'en 2123 ;</li> <li>Engagement devant notaire (ORE).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Calendrier et compte-rendu des réunions ;</li> <li>ORE signée ;</li> <li>Plans d'aménagements successifs.</li> </ul>



## Métriques d'impact

INTITULÉ	ESTIMATION
Montant investi sur le projet	358 k€
Durée d'engagement	99 ans
Surface de propriété forestière en gestion durable	211 ha
Espace-temps de conservation effective de la Biodiversité	1 580 années-ha (en cours de validation)
Sauvegarde des espèces à Haute Valeur de Conservation	Pic noir et mar
Séquestration carbone additionnelle	8 068 tCO <sub>2</sub> e qualifiées B*** (en cours de validation)



© Y. Müller

Pic mar



## Chronogramme

	2024	2025	2054	2124
Terrain	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matérialisation des îlots de pleine naturalité</li> <li>Identification des arbres habitats vivants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pose des panneaux</li> </ul>		
Suivis		<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivis scientifiques</li> <li>Suivi et évaluation du projet</li> </ul>		
Durabilité		<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature d'une ORE de 99 ans</li> <li>Révision du plan d'aménagement</li> </ul>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des pratiques lors des révisions des plans d'aménagements</li> </ul>		